



Image not found or type unknown

revente cession VEFA

Par **adh**, le **01/06/2020 à 16:20**

Bonjour

Ayant acheté un appartement neuf en cession VEFA (au taux de TVA à 20 %), je suis contrainte de le revendre avant sa livraison. Si je fixe le prix de revente au prix TTC que j'ai moi-même payé pour l'acquérir, aurais-je de la plus-value à payer ? ou toute autre taxe à payer aux impôts ?

Merci de bien vouloir me renseigner.

Par **Tisuisse**, le **01/06/2020 à 16:49**

Bonjour,

Qui dit "plus-value" dit avoir revendu le bien à un prix supérieur à celui d'achat.

Pour le reste, voyez les services fiscaux qui vous renseigneront.